

La Planche Unique et Prise de Service au EK

Il y a quelques mois, la Direction annonçait la future mise en œuvre d'une planche unique et le souhait d'un plus grand nombre de prise de service au EK. Nous étions alors, excessivement sceptiques sur l'utilité de cette « Planche Unique », et persuadés des dérives et dégradations des conditions de travail que ce projet allait engendrer.

La direction nous annonçait qu'elle souhaitait un plus grand nombre de prise de service au Terminal EK, afin d'avoir plus d'agents sur les zones en réduisant les iniquités entre les différents terminaux.

Un nouveau process pour la régulation afin d'optimiser les ressources.

La Planche Unique, qui consistait à faire travailler les régulateurs sur une seule et même planche nous avait interpellé, notamment sur le souhait de mutualiser les régulations des 3 terminaux, si nos craintes étaient légitimes, la direction nous indiquait que ce n'était pas l'objectif.

Pourquoi donc ce projet ?

Maintes fois imaginés, la direction en lien étroit avec le dimensionnement testait enfin grandeur nature les gains de productivité d'une mutualisation E, S3, S4. L'autre interrogation légitime était de savoir comment nos collègues régulateurs allaient pouvoir gérer et travailler sur une même planche aux vues des aléas de notre exploitation. Il est déjà assez compliqué de la gérer aisément, sachant que notre régulation était déjà centralisée, notre direction nous disait attendre les tests, et le résultat est loin d'être une surprise !

Après vos multiples remontés et nos nombreuses interventions, c'est avec satisfaction, que nous avons appris la semaine dernière que la direction revenait sur le projet de la Planche unique. La gestion des prises de services au EK devrait être gérée techniquement et nous devrions revenir à un système de régulation similaire à l'ancien modèle. Quelques problèmes techniques, en voie de résolution, permettront de revenir très prochainement à la normale.

NOUS INTERPELLONS NOTRE DIRECTION AFIN D'ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DES DIVERS PROJETS QUI SONT PLUS QUE PRÉVISIBLES.

Nous resterons vigilants quant au bon fonctionnement de la régulation.



Les Délégués du Personnel UNSA-Aérien Air France

Pour élaborer en commun un projet social fort

REJOIGNEZ L'UNSA-Aérien !

• Maîtriser un environnement complexe

L'évolution constante des règlements régissant les professions du transport aérien exige un suivi permanent par des spécialistes impliqués, au cœur du métier.

Pour répondre au caractère international des activités de l'aérien, l'UNSA-Aérien développe ses relations nationales, européennes et internationales.

• Défendre nos métiers

Pour nos métiers, qui exigent des formations de plus en plus spécialisées et poussées, il est primordial d'être représentés par des professionnels de l'aérien, qui en comprennent les particularités et les enjeux.

Les emplois proposés par les entreprises sont attractifs, les centres de formation affichent des perspectives engageantes.

• Accompagner les nouveaux embauchés

L'UNSA-Aérien offre aux nouveaux embauchés, un outil de défense à leur écoute, pour les accompagner dans leurs cursus de formation et tenir compte de leurs attentes.

Pour les jeunes apprentis qui s'engagent dans ces cursus, il faut garantir une pérennité des emplois, des opportunités de développement et de réelles évolutions de carrière.

La force d'une organisation syndicale professionnelle et apolitique réside dans la diversité des opinions des personnes qui la composent.

Bulletin d'adhésion

(Mandat de Prélèvement SEPA)

Mme Mlle M.

Nom : Entrepriise :
Prénom : Matricule :
Date de naissance : / / Lieu :
Date d'embauche : / / Service :
Classement/Niveau : Fonction :
 Temps plein Temps partiel N° Licence Part-66 :

Tél. Port :
Tél. Dom :
Courriel perso :
Courriel pro :
Adresse :
Code postal : Ville :

CRÉANCIER
Identifiant créancier SEPA :
FR 32 ORY 294799
UNSA-Aérien SNMSAC
17, rue Paul Vaillant Couturier
BP 32 - 94311 ORLY CEDEX - FRANCE

Adhérent N°
Prélèvement N°
Référént
No rien inscrire dans ce cadre

IBAN :
BIC :
Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : Le : / /

Signature

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter les champs du mandat.

En signant ce document vous autorisez (A) A envoyer des instructions à votre banque pour débitier le compte, et (B) votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de **UNSA-Aérien SNMSAC**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant le date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Tarifs cotisations : Temps plein : 10 € /mois - Temps partiel/Retraité : 5 € /mois
RAPPEL : Déduction fiscale de 66% de la cotisation de vos revenus imposables.